

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

N° M21- 046499

98047  
 Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2792

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Bougjed Abdellouai

Date de naissance : 06/01/1953

Adresse : Rue Zouhriya 10437 N°4 Bd Ghandi  
Casablanca

Tél. : 0663029901 Total des frais engagés : 319,50 Dhs

Autorisation CNDP N° AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

DR BENMESSAOUD Salma  
Médecine Générale  
27 Rbe Chakaik Annouarage  
1er étage - Appt 2 - Beauséjour  
Tél : 05 22 94 61 51 - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/09/2021

Nom et prénom du malade : ...

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Circulatoire Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ...

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

Boujd

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature de l'acte
27/09/21	CS		2000 Dh	DR BENMESSAOUD Salma Médecine Générale 27 Rue Chakak Annouamane 1er étage -Appart 2- Béja- éjour Tél : 05 22 94 61 51 - Casablanca

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE - G. LAKHSAZI - CSQD Tél: 0522 36 75 51	27/08/21	119,50

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur BENMESSAOUD Salma**

Médecine Générale

Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca

Diplôme Universitaire en Gynécologie médicale - Bordeaux

Diplôme Universitaire en Diabétologie - Bordeaux

Echographie

Electrocardiogramme ECG



**الدكتورة بنمسعود سلمى**

الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

دبلوم أمراض النساء ومتاعبة الحمل - جامعة بوردو

دبلوم أمراض السكري - جامعة بوردو

الفحص بالصدى

تخطيط القلب

٢٤/٥٩/٢٠٢١

Abdelmounaim BOUAFIA

- DAFLON 1000 mg

119.50 Dcp / j



جامعة الشرق  
PHARMACEUTIQUE DE L'ORIENT  
Mme LAKHSASSI LABARA Latifa  
212, Bd Yacoub El Mollar - Casablanca  
Tél: 0522 36 75 51

Dr BENMESSAOUD Salma  
Médecine Générale  
27 Rue ChakaiK Anouamane  
1er étage - Appt 2 - Beauséjour  
Tél: 05 22 94 61 51 - Casablanca

05 22 94 61 51

dr.salmabenmessaoud@gmail.com

زنقة شقائق النعمان الطابق 1 الشقة 2 حي الراحة (بوسيجور) 20200 - الدار البيضاء

27, Rue CHAKAIK ANNOUAMANE (ex Rue des Iris) 1er étage Appt 2 HAYERRAHA (Beauséjour) 20200 - Casablanca